

FLASH TRIMESTRIEL

BUDOS
N° 13

janvier
février
mars
2012



Château de BUDOS sous la neige (février 2012)

Édito

Enfin, l'hiver est arrivé sous toute sa splendeur, neige et froid ! Notre région fut épargnée avec seulement moins 14° ; c'est le minimum nécessaire à l'équilibre de la nature. Quelques plantes des régions méditerranéennes qui ont été déplacées par des personnes en croyant que les grands froids étaient du siècle dernier, ont très certainement souffert. De ma génération, les températures les plus basses que j'ai connues (entre -20° et -24°), se déclaraient toujours en janvier et février et ce n'étaient pas des températures "ressenties". Si quelques petites difficultés de circulation ont été constatées dans notre commune, le téléphone n'étant pas gelé, j'ai toujours répondu présent. J'ai également répondu présent à quelques personnes qui se sont trouvées sans eau à cause du gel.

Au niveau de la commune, il y a eu quelques dégâts im-

portants, à l'école et au logement, à la bibliothèque et au logement à l'étage ; ceci étant dû à une mauvaise isolation des tuyaux, une réalisation d'avant les années 2001. La Lyonnaise, gestionnaire du réseau, a eu son compte de dégâts de casses dûs au gel.

Vous avez également remarqué que les arbres qui bordent la côte et qui en font le charme sont numérotés. Il est prévu que le Conseil Général les abatte car ils sont devenus dangereux pour les usagers de la route. Nous nous battons avec les services du Conseil Général afin qu'ils en replantent, **ce n'est pas gagné !!**

Les travaux de la dernière tranche d'assainissement collectif sont bien avancés. Je me fâche régulièrement avec les débardeurs qui abîment nos chemins forestiers et de randonnées, mais très souvent ils les remettent en état ; il faut bien qu'ils sortent les bois des proprié-

res. Les plaintes viennent souvent des chasseurs qui ne peuvent pas chasser et se déplacer sans leur 4x4 (! ??).

Je pense sincèrement que les chasseurs participent et sont utiles à un bon équilibre de la nature ; mais il y a des plaintes, elles arrivent toujours en mairie et au maire en particulier. Je demande une nouvelle fois au Président de la chasse de faire respecter certaines conditions de chasse (aucune car touche n'est ramassée !), de faire respecter les distances des maisons, et malgré la distance, de ne pas tirer vers les maisons comme cela a été constaté à plusieurs reprises et j'en passe....

Pour le mieux-être de tous les Budossais concernés, j'espère être compris dans ce rappel.

Le printemps arrive, pensez aux pièges faciles à créer pour attraper les reines des frelons asiatiques à partir de début mars.

ZAUSA Elie/ Maire

Déclaration de travaux et permis de construire: des nouveautés

Conformément au décret 2011-1771 du 5 décembre 2011 : à compter du 1^{er} janvier 2012, une **déclaration préalable** doit être faite et déposée en mairie pour les constructions ou les exten-

sions jusqu'à 40 m² (hors œuvre brute).

Au-delà de 40 m², les extensions de constructions donnent lieu à un **permis de construire**.

Entre 20 et 40 m² sont éga-

lement soumis à un permis de construire toutes les extensions qui ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

État Civil

Nos peines :

• Monsieur **DUCLERC Marc, Louis Les Parages, le 04 février 2012 à PESSAC.**

Le Maire et le Conseil Municipal adressent de sincères condoléances à la famille dans la peine.

À votre service

Vous avez besoin d'une assistante maternelle ? Il vous est possible de vous adresser à :

Madame **BÉNÉDETTO Lauriane, Le Carpia - Portable 06 13 25 53 04.**

Madame **CHAMBON Claudette, 5 Graves de Montseigne - Tél : 05 56 62 42 96.**

Madame **FONTAYNE Marie-Laure, 2 Les Parages - Tél. 05 56 62 14 45. Portable : 06 74 03 11 44.**

Madame **ORFILA Alexandra, 6 Pingoy. Tél. 05 56 62 87 40. Portable 06 24 36 38 16.**

Madame **SCHMITT Florence, 31 route de Paulin - Tél : 05 56 62 20 49.**

Portable : 06 62 15 86 40.

Il est également possible de consulter en mairie la liste complète au niveau de la Communauté de Communes.



Prochaines élections

22 avril et 6 mai 2012 : élection présidentielle (durée du mandat 5 ans).

10 et 17 juin 2012 : élections législatives (durée du mandat 5 ans).

Salle "LATAPY", bureau de vote ouvert de 8 heures à 18 heures.

Réunions du Conseil Municipal

Mardi 10 janvier 2012 à 18h : séance municipale. Suivie à 19h par la visite de Monsieur MEYNARD Président de la C.D.C., réunion à laquelle les Budossais étaient invités pour poser des questions sur le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Lundi 20 février 2012 à 18h : séance municipale à 19h.

Mardi 20 mars 2012 : à 18h30 réunion CCAS, 19h15 séance municipale.



Frelons asiatiques (suite)

Nous sommes dans la région la plus touchée de France et cela va en s'empirant.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir individuellement contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc. ... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter.

C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant des pièges dans nos jardins ou sur nos balcons pour attraper ces futures fondatrices de nids:

1 reine = 2 000 à 3 000 individus. Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles d'eau minérale en plastique et de suivre les indications ci-contre.

Collecte des Ordures ménagères

La collecte du lundi 9 avril 2012 (Jour férié) **ne sera pas effectuée.**

La collecte sera effectuée le **mardi 10 avril 2012 à partir de 11 heures.**

Lutte contre le frelon asiatique

Contre les frelons asiatiques



Faites des pièges dès maintenant

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)



Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Jusqu'au 1er mai, vous pouvez piéger des reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, vous risquez de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...)

Il vaudra donc mieux retirer vos pièges.

Chaque fondatrice piégée = un nid en moins !!!



Pour préserver l'éco-système, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde ; faites-le savoir autour de vous.

Pour les personnes qui amorcent actuellement des travaux scientifiques sur ce frelon, avez l'amabilité de nous indiquer chaque semaine le nombre d'individus que vous aurez piégés, et de nous informer s'il y a eu des accidents liés au frelon.



e-mail : ed5a7a.frelon@orange.fr et pour en savoir plus : www.gironde.fr

Le Cycle du frelon

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
		Phase N° 1									
			Phase N° 2								
					Phase N° 3						
									Phase N° 4		

Phase N° 1	Piégeage des fondatrices 2010 Les fondatrices sortent de leur refuge d'hiver, elles s'alimentent et chacune d'elles recherche un endroit pour construire un nid		
Phase N° 2	Recherche de nids primaires Le jeune nid est au départ sphérique avec une ouverture unique en dessous. La reine bâtit les premières cellules et pond des œufs qui donneront tous des ouvrières		
Phase N° 3	Recherche de nids secondaires La colonie se développe et le nid augmente de volume. Le nid est composé de bois pourris. La reine ne sort plus et se consacre à la ponte. Les ouvrières bâtissent et rapportent des proies pour nourrir le couvain et des substances sacrées pour les adultes restés au nid.		
Phase N° 4	La chasse aux fondatrices 2011 Les sexués émergent du nid et s'envolent pour s'accoupler. Le nid est le plus souvent en haut d'un arbre, dans un buisson, sous les charpentes, rebords de toits, vérandas et même au sol. Les mâles et les ouvrières ne passent pas l'hiver et seules les futures reines survivent et cherchent un abri pour l'hiver. Le nid d'hiver est abandonné.		

Jeunesse Budossaise

La Jeunesse budossaise a cette année encore, célébré la St Sylvestre dans une salle des fêtes remplie. Nous remercions tous ceux qui se sont amusés avec nous.

Dans l'objectif toujours présent de vous divertir, nous vous proposons d'ores et déjà quelques dates pour les festivités:

Le samedi 24 mars: un "moules frites" aura lieu, salle polyvalente. Prix: 15€

Du 8 au 11 juin: Fête de la Saint Pierre avec, pour le samedi soir, un repas ayant pour thème l'Italie (Parmigiana d'aubergine, Osso Bucco, Tiramisu à la fraise).

Le samedi 23 juin: Fête de la musique.

Le samedi 28 juillet: grillade party.



Agir Cancer Gironde

L'association "Agir Cancer Gironde" recherche des bénévoles et prospecte de nouveaux points de collecte.

Agir Cancer Gironde a pour but d'aider la recherche contre le cancer d'une façon simple et écologique : récupérer les bouchons en liège.

Les bénévoles, nommés "vendangeurs de bouchons" récoltent des bouchons chez les viticulteurs (bouchons de dégustation ou déclassés), les négociants, les cavistes,

dans les châteaux, les restaurants, les bars à vin.

L'association veut également encourager les particuliers à ne plus jeter leurs bouchons en liège mais à les déposer dans les différents points de collecte.

Un liègeur, basé en Aquitaine, les broie et les recycle en panneaux d'isolation thermiques et phoniques, sous-main, balles de baby-foot, tableaux d'affichage, joints d'étanchéité, etc. ...

L'intégralité de cette vente est reversée à l'Institut Bergonié (unité INSERM 916-VINCO).

Pour de plus amples renseignements vous pouvez vous adresser à :

Madame Françoise MEILLAN
Association Agir Cancer Gironde.

3, Place de Pontac
33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél. : 05 56 87 00 06

Vœux du Maire

Le maire s'est adressé à la population Budossaise le samedi 8 janvier à 19 heures pour retracer le bilan de l'année 2011 et pour présenter ses vœux pour 2012 à toutes



les personnes présentes dans la salle polyvalente.

Personnalités présentes : le Président de la C.D.C. Monsieur Philippe MEYNARD, le Conseiller Général Monsieur Hervé GILLÉ, les maires des communes de LANDIRAS, PUJOLS, et VIRELADE, et des élus municipaux.

Après les discours de circonstance, cette soirée se terminait en toute convivialité



par un vin d'honneur accompagné de la galette des rois.

Conférence sur les Sources de Fonbanne

"Pour approvisionner BORDEAUX en eau, BUDOS perdit ses sources et ses 3 moulins"

Le Jeudi 29 mars, à la Salle Polyvalente, à 20h30, Monsieur DARTIGOLLES animera une conférence sur l'histoire des sources de Fonbanne. Venez nombreux découvrir cette partie de notre petit patrimoine.

Vacances scolaires de Printemps

Du vendredi 13 avril 2012 après la classe au lundi 30 avril 2012 au matin.

Recensement militaire

Les filles et garçons doivent se présenter en mairie munis du **livret de famille** pour être recensés :

- nés entre le 1^{er} janvier et 31 mars 1996 : démarche administrative à faire avant le : 31 mars 2012.



Protection incendie

Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, tout feu est strictement interdit, que ce soit à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels ou collectifs.

Des dérogations peuvent exceptionnellement être accordées par arrêté préfectoral.

Les amendes encourues peuvent aller jusqu'à 3600 euros.

Fermeture mairie

En raison des congés de la secrétaire, la mairie sera fermée du 10 avril au 13 avril 2012 inclus.

Directeur de la Publication

ZAUSA Élie

Commission bulletin :

Marie-José LEFÈVRE, Élisabeth
COCQUELIN, Karine CARREYRE et
Gilles GARÇON.

Avant l'édition trimestrielle, il est possible de nous contacter pour la parution d'articles (lotos, fêtes, repas, concours de boules, etc. ...), avant le 4 mai 2012 pour le prochain flash. Alors, n'hésitez pas, à vos plumes !

Imprimé par nos soins à la Mairie.



Retrouvez-nous sur le
site : www.budos.fr



Adresse : Hôtel de ville
5 Rue du Château
33720 BUDOS

Tél. : 05 56 62 51 59

Fax : 05 56 62 43 31

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi: 9h-12h et 14h-18h

Le vendredi: 9h-12h30

E Mail :

mairie.budos@wanadoo.fr

Page 4

Assainissement des Moulies

Les travaux ont commencé début janvier, la première réunion de chantier s'est tenue mercredi 11 janvier



2012 à 9h30.

Ces travaux étaient indispensables à ce quartier, et tout a été mis en œuvre pour limiter les nuisances de circulation aux riverains.

Les résidents des quartiers La Carpière, Le Clédon, La Houtique, La Pinsanne, Chamoine et Médouc pourront être raccordés au tout à l'égout vers la dernière sta-

tion positionnée au lieu dit "Les Parages".

Suite à la période de froid du début février, le chantier a été interrompu durant 1 semaine.

Depuis l'achèvement de ces travaux (début mars), notre commune est desservie sur environ 94 % de sa superficie par l'assainissement collectif.

Bibliothèque

Durant 3 mercredis, encadrés par Tess BYRNE et Gilles LÉONARDI, c'est dans la



bonne humeur et les rires que les enfants ont pu dévoiler leurs talents artistiques à travers la création de masques. Cette activité est une des animations financées par la Communauté de Communes et s'intitule cette année "Autour du Monstre".

Pour les adultes, Madame QUERRE, passionnée et captivante, nous a présenté deux livres :

- "Des vies d'oiseaux" de

Véronique OVALDÉ

- "La délicatesse" de David FOENKINOS.

Ce fut une soirée très conviviale, riche d'échanges et de partages, qui s'est terminée par un apéritif dinatoire et la promesse de nous revoir très bientôt.

Le 12 avril, salle Jean LANTRÈS, invité par Madame



Geneviève QUERRE, Olivier MONY, journaliste littéraire, chroniqueur à Livres Hebdo, Sud-ouest Dimanche et le Figaro Magazine, viendra dédicacer son dernier livre

Infos Écoles

Le lotto de janvier a réuni beaucoup de monde dans la salle des fêtes de LÉOGEATS, nous en remercions tous les participants.

Le 15 mars, les enfants des écoles fêtaient carnaval à LÉOGEATS. Ambiance

joyeuse, enfants et adultes s'étaient déguisés et ont défilé dans les rues.

Autres activités prévues pour l'école de BUDOS :

- Création d'un jardin et d'un lombric composteur (école pilote).

- Voyage au cœur de la préhistoire pour les CP.



"Du beau monde". Nous vous y attendons nombreux.

Nous vous rappelons que toutes nos activités sont financées par la C.D.C., elles sont donc gratuites, ainsi que le prêt des livres.

Nous vous invitons à venir à la bibliothèque, où il vous sera réservé le meilleur accueil.

Trois nouvelles bénévoles sont venues renforcer notre équipe : Mesdames Anne-Marie SALA, Jocelyne BARRE et Lisa PERRET.

Horaires d'ouverture :

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Les lundis après-midi de 16h45 à 18h30.

L'œil du Ciron sous les étoiles

Au château de BUDOS, vendredi 15 juin 2012 à partir de 19 heures :

Cette soirée débutera par un grand pique-nique (apporté par chacun et pouvant être partagé), suivi d'un concert (groupe de musiciens de la région), et la projection sur grand écran d'un film tout public en nocturne.

Tout au long de la soirée, une vente de boissons sera assurée à la buvette.

Entrée adultes : 3 euros
Gratuite pour les enfants.